N.B. Advisory Council
on the Status of Women

Annual Report

1986-87

88-01263/

LETTER OF TRANSMITTAL

June 30, 1987

Honourable Richard B. Hatfield
Minister Responsible for the
Status of Women
Legislative Assembly
P.O. Box 6000
Fredericton, N.B.
E3B 5H1

Mr. Hatfield:

I am pleased to submit to you the report of the Advisory Council on the Status of Women for the fiscal year 1986-87.

The enclosed annual report contains a summary of Council activities and recommendations made to government during the above-mentioned period, as well as the Auditor's Report for the same period.

Please accept this report, the tenth one published by the Council.

Yours truly,

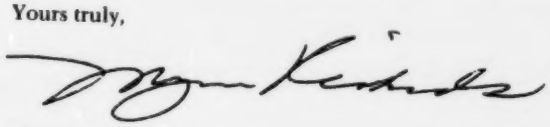

Myrna Richards,
Chairperson

ACSW
95 Foundry Street, Suite 207
Moncton, N.B.
E1C 5H7

1-800-332-3087
853-1088

ISSN 0225-6762

TABLE OF CONTENTS

TABLE OF CONTENTS

Letter of Transmittal 1
Chairperson's Report 4
Council Members 5
Council Meetings 6
Public Meetings 8
Activities 9
Consultations 13
Issues and Recommendations 1986-87 15
Special Projects 21
Publications 22
Financial Report 23

CHAIRPERSON'S REPORT

The past year has been an eventful one in the life of the Council. Public meetings were held in several regions of the province, on issues including family voilence, women and politics, adolescent girls and the history of New Brunswick women. Meeting and talking with women in the province is an integral function of the Council members and chairperson, in order to better represent their concerns to government. With this aim in mind, and on the occasion of the tenth anniversary of the establishment of the Advisory Council, a survey on New Brunswick was commissioned.

A sample of 800 women, representing a cross-section of ages, education levels and geographic regions, and representing both official languages were contacted by telephone and asked for their viewes on a range of issues concerning women's status in the work force and in the family. The results of the survey, which will be available shortly, will provide a reading of the "pulse" of New Brunswick women, and will guide the Council in its next stage of work.

We are now at the crossroads. The last decade has seen gains for women that are encouraging. Women's concerns are increasing in political import and women's participation in electoral politics and other forms of activism has not abated - indeed, it has increased. This momentum must be built on, and the Council plans to play a key role by keeping a watchful eye on that pulse of New Brunswick women - their thoughts, their concerns, and their experience.

The Council plays a key role by advising the government on women's issues and by keeping women's issues in the public eye. For example, this year has seen the publication of pamphlets on the pay gap between men and women, the publication of a pamphlet introducing the public to *We, the undersigned*, a history of New Brunswick women recently published by the Council. This year a directory of services available to chemically-dependert women in the province was produced and distributed. Continuing and new special projects include our talent bank of women, our mailing list of New Brunswick groups and the province-wide survey of New Brunswick women.

This year of hard consistent work was made possible by the dedicated and united effort of Council members and Council staff. Our joint efforts have been enhanced by the warm support of the New Brunswick women.

As Chairperson, I have been strengthened by the expression of interest and support from all parts of the province and continue to be honoured to serve with my fellow Council members in our very special tasks.

Myrna Richards
Chairperson

COUNCIL MEMBERS

The Advisory Council on the Status of Women is an agency for consultation and study which was created to advise the N.B. government on matters relating to the status of women. The Council reports directly to the Premier of the province.

The Council consists of 12 members appointed by the Lieutenant-Governor in Council (in effect, the Provincial Cabinet). The Chairperson has the status of a deputy minister and is employed full-time at Council office for the length of her appointment.

Members including the Chairperson and the Vice-Chairperson are appointed for a term of three years. The Council meets at least four times per year to study and decide on women's issues; the Council's staff then acts on these decisions.

Myrna Richards of Hampton was appointed Chairperson of the Advisory Council on the Status of Women in June 1985. She has been a teacher for 17 years and was first appointed a member of the Council in 1982. She has had a leadership role in a wide variety of committees and conferences on women's issues both provincially and nationally.

Nancy Juneau of Shippagan is vice-chairperson of the Advisory Council since 1986. She is a consultant and is on the executive of the development committee, Comité de dévelopment des collectivités pour la péninsule acadienne. She was a member of the N.B. Advisory Committee on Official Languages.

Janette Blue of Fredericton is a lawyer and a former teacher. She has been active in the University Women's Club, the UNB Faculty Women's Club and the N.B. Bar Association.

Shirley Bohan of Newcastle is a registered field worker with CMHA and has been actively involved in working to establish a transition house in the Miramichi area.

Diane Clark of Hartland is presently employed with Day and Ross Inc. and was previously administrative manager with the Bank of Montreal. Diane is actively involved in her community.

Estelle Dumont-Paillard of Edmundston is a teacher active in the francophone teacher's association and its committee on the status of women.

Eleanor Kelly is a Saint John business woman active in her community. A founding member of Hestia House, she currently sits on the Board of Directors of Saint John Women for Action and the Minister of Education's Committee on Women's Issues.

Betty Lee of Fredericton is an instructor of adult education for the N.B. Community College and also works as an interpreter for the Translation Bureau of the Department of Supply and Services as well as the federal Department of Immigration. Betty is President of the National Organization of Immigrant and Visible Minority Women, and a member of the Legal Education and Action Fund.

Kathryn-Ann Léger of Moncton is an employee of a national union and the area vice-president of the N.B. Federation of Labour in Moncton. She is on the Minimum Wage Board and an executive member of the Moncton and District Labour Council.

Alida Léveillé of Campbellton is a school principal and has been involved in teachers' and principals' associations. She is a member of the Dames d'Acadie, the Assomption home and school association and the continuing education council of the Centre universitaire de Shippagan.

Jessica Ryan of Bathurst is coordinator of the Bathurst Unit of the N.B. Extra-Mural Hospital. She was involved in establishing collective bargaining for N.B. nurses and has held positions in many of nursing's professional organizations. She served as a Councillor on the Bathurst City Council.

Viola Van Dijk of Millerton has been active on the board of the N.B. Association of Metis and Non-Status Indians, the Skigin-Elnoog Housing Corp. and the N.B. Native Indian Women's Council.

COUNCIL MEETINGS

Bathurst:—May

On May 21, 22 and 23 the Advisory Council met in Bathurst. Agenda items included child care, housing, the situation of Indian women, domestic workers, rural women and the nutritional needs of school children. The Council adopted a series of principles on domestic workers and a recommendation to government on the need for nutritional programs for school children. Research plans on the needs of women in rural areas were discussed.

The following representatives of Bathurst area women's groups met with the Council: Doreen Young of the Home and School Association, Gisèle McCaie-Burke who spoke about the Milk Program, Patricia LeBlanc, president of Dames d'Acadie de Bathurst, Marie-Anne McGraw and Jeanne d'Arc Comeau of Femmes en Action inc. of Caraquet and Shelley Robichaud, Paulette Jessop and Brenda Vienneau of the Bathurst Steering Committee for a Transition House.

A public meeting was hosted by the Bathurst Nurses' Association.

Fredericton:—September

The Advisory Council met in Fredericton on September 24, 25 and 26. Agenda items included the ratification of a brief with recommendations on domestic workers, a review of the financial needs of transition houses, transition house services available to disabled women, service needs of rural women, the Marital Property Act, a review of sentences for sexual assault, and Unemployment Insurance policies.

The Hon. David Clark, Minister of Justice, met with the ACSW and responded to a number of Council concerns including civil legal aid, a collection system for maintenance programs, the Vital Statistics and Change of Name Acts and the reporting of child abuse. These matters had been highlighted in an earlier audit of ACSW recommendations made to the Department of Justice.

New Council publications including the Annual Report and the "Pay Gap" brochure were released and Council members hosted an informal reception for a number of Fredericton area women.

Moncton:—December

The December, 1986 meeting of the Advisory Council was held on the 3, 4 and 5 in Moncton. A new brochure, "Celebrating our Story", and the fall issue of the Council newsletter were presented to members. The research in progress which included an inventory of current services available to New Brunswick women who are drug or alcohol dependent, and a position paper on affirmative action were reviewed.

Members held a consultation with representatives of women's groups regarding services to rural women. Roberta Steeves, past-president, spoke to the Council on behalf of the New Brunswick Women's Institute, Lucie LeBouthillier, Social Development Officer, Secretary of State Women's Program and Joanne Cowan-McGuigan, Consultant Special Groups, Alcoholism and Drug Dependency Commission presented briefs to the meeting.

The Council met with Premier Hatfield who is the Minister responsible for the ACSW. Council activities and recommendations were reviewed with transition houses, equal pay for work of equal value, child care, social assistance, housing, and education needs of women receiving priority.

Randy Dickinson, Executive Director of the Premier's Council for the Disabled, met with the Council, as did Madeleine Trenouth, Advisor on Women's Issues for the Department of Advanced Education and Training.

Sussex:—March

The fourth quarterly meeting of 1986-1987 was held in Sussex on March 25, 26 and 27. The brief with recommendations on Services to Women Living in Rural Areas was ratified and presented to the Hon. Hazen Myers, Minister of Agriculture, as well as an official of the Department of Health and Community Services.

Council members met with Dr. Everett Chalmers, Chairman; Joseph MacIntyre, Executive Director; and Joanne Cowan-McGuigan, Consultant Special Groups, of the Alcoholism and Drug Dependency Commission. The Council's Directory of Substance Abuse Programs was officially presented to Dr. Chalmers.

Other agenda items included the Women's Program of the Secretary of State, Women and Income Assistance, the presentation and ratification of the ACSW's response to the Department of Labour's Consultation Document on Employment Standards and the Council's survey of N.B. women.

The Council also hosted a public meeting.

PUBLIC MEETINGS

The Council held a number of successful public meetings over the past year in various parts of the province. A meeting in Bathurst on May 21, 1986, hosted by the Bathurst Nurses' Association was attended by over 60 representatives of women's organizations, and on June 12 in Woodstock a group of women gathered to discuss the Council and its mandate with the Chairperson and Council members. Also in June, the Council met with 25 native women from around the province for a consultation on their concerns.

During the summer Caraquet and Shippagan were the sites for two public events at which We, the undersigned was officially launched. The Caraquet meeting was a joint effort with the Caraquet Cercle des Dames d'Acadie.

On September 23, in co-operation with Saint John Women for Action, the Council hosted Gudrun Agnarsdottir, an elected member of the Women's Party of Iceland at UNB in Saint John, and Hampton was the site of a well-attended public meeting on January 28. The ongoing work of the Council was discussed with a special focus on the needs of adolescent girls.

Louise Dulude, President of the National Action Committee on the Status of Women visited Moncton as a guest of the Council in April. Ms. Dulude addressed over 150 people on the state of today's woman.

The final public meeting of the year was held in Sussex on March 26. The topic for the evening was "Family Violence". Over 50 representatives of local organizations and agencies watched a film on wife abuse and participated in a discussion about the various options available in dealing with family violence.

ACTIVITIES

The Chairperson, members and staff of the Advisory Council on the Status of Women participated in numerous activities at local, provincial and national levels. Information and assistance was given to women in many projects — organizing groups, conferences, job creation projects.

Many interviews were given to the media on issues of concern to women and numerous press releases on Council activities were sent. Council members participated in the activities of numerous women's groups at the regional and provincial level.

The ACSW was represented on the Minister's Advisory Committee on Women's Issues in Education, the Department of Labour Employment Services Advisory Committee and the Steering Committee of the New Brunswick Child Welfare Association.

The ongoing process of consultation with government was carried on through meetings with Ministers and senior officials of government to discuss topics of specific interest to women. Many of the meetings with groups are noted here:

Council Activities

- Chairperson participated in 2 weeks of meetings as guest of British Council in Great Britain. Meetings included: National Advisory Centre on Careers for Women; National Child Care Campaign; Equal Opportunities Program of the British Council; Pepperell Unit of the Industrial Society.
- Presentation on ACSW to Metis and Non-Status Indian Board Meeting
- Participation in planning meeting for workshop on "Women — Victims of Violence".
- Attendance at official opening of Amana House.
- Attendance at meeting of Community Coalition of Housing.
- Attendance at opening of Saint John Student Employment Centre.
- Participation in Sussex Farm Women's Association meetings.
- Presentation on ACSW and Executives of the Native Indian Women's Council and the Non-Status and Metis Organization.
- Participation in Conference on "Wife Battering" sponsored by Department of Health & Community Services, Department of Justice, Department of Education and Department of Income Assistance.
- Attendance at Joint Meeting of Presidents of Federal, Provincial and Territorial Advisory Councils on the Status of Women in P.E.I.
- Presentation of keynote address on "Adolescent Women" — Council's concerns & recommendations" to annual meeting of New Brunswick Teachers' Association Home Economics Council.
- Participation in Legal Education and Action Fund's Conference on Charter Issues.
- Presentation of workshop to job re-entry class at Moncton Community College.
- Delivered greetings at dinner sponsored by Saint John Women for Action with guest speaker the Hon. Flora MacDonald.
- Participation on panel at symposium on "Youth and Work - A Challenge for Education" by Department of Vocational Education, U.N.B.

- Presentation on ACSW to grade 12 students at Miramichi Valley High School.
- Participation as facilitator and resource person at Regional Women's Conference of the Public Service Alliance of Canada at Mount St. Vincent University, Halifax.
- Presentation of speech at Woodstock Community College on "Women's Issues of the 80's".
- Sponsoring of a public meeting for women of Woodstock and surrounding area.
- Organization of consultation with Indian Women in Fredericton. Chairperson delivered speech on "The Implication of the Charter of Rights for Women" at the Conference on Equality and the Charter, in Fredericton, sponsored by the Canadian Council on Social Development.
- Address to Crossroads for Women on fifth anniversary celebration of the Moncton transition house.
- Consultation with federal Minister of State for Multiculturalism, Hon. David Crombie.
- Presentation to Nelson Women's Institute on ACSW and women's issues.
- Participation in Annual Conference of Native Council of Canada.
- Participation in Annual Conference of Non-Status and Metis Association.
- Participation in Annual Conference of National Native Women.
- Participation in press conference on peace issues at Moncton City Hall.
- Attendance at meeting in Saint John with the Hon. Barbara McDougall, Federal Minister Responsible for the Status of Women.
- Presentation to students at Saint John High School on women's issues.
- Participation in the Atlantic Conference for Chief Executive Officers sponsored by the Conference Board of Canada at St. Andrews.
- Keynote speech by the Chairperson on "New Brunswick Women's Issues and the Advisory Council on the Status of Women" to the Fall Conference of the Fundy Women's Institute in Mace's Bay.
- Address by the Chairperson to spouses at the Atlantic Police Convention, Moncton on "Issues and Challenges for Women".
- Participation in the First Atlantic Conference on Women/Chemical Dependency/Recovery in Saint John. Presentation on day care to the Cabinet Committee on Social Policy and Programs in Fredericton.
- Keynote speech by the Chairperson: "Towards the Year 2000", at the semi-annual provincial meeting of the I.O.D.E.
- Public meeting in Saint John co-sponsored by Saint John Women for Action.
- Attendance at the Annual Meeting of the Federation des Dames d'Acadie.
- Meeting with the Dalhousie Women's Committee on women and violence.
- Address by the Chairperson on "Affirmative Action" to the N.B. School Trustees Association in Fredericton.

- Article by the Chairperson on "Women in Education" for the N.B. school guidance counsellors' newsletter.
- Attendance at the opening of Second Stage Housing in Saint John.
- Keynote speech by Chairperson on "Family Violence" to a conference of students at the Woodstock Community College.
- Participation in a seminar on "Free Trade" organized by the N.B. Women's Institute in Fredericton.
- Participation in conference on "Women and Business' in Bathurst. Co-sponsored event and chaired a seminar.
- Attendance at annual meeting of N.B. Women's Network in Bathurst.
- Chairperson participated as N.B. delegate to First Ministers' Conference in Vancouver.
- Participation on a panel at "Conference on Child Abuse", sponsored by N.B. Child Welfare Association.
- Participation in conference on "Partners in the Prevention of Crime" sponsored by N.B. Police Commission and the Attorney General.
- Participation on Complaint Committee of N.B. Nurses' Association.
- Meeting with Fredericton Rape Crisis Centre.
- Presentation to George Street Junior High School students, Fredericton, on ACSW.
- Participation in Second National Conference on Immigrant and Visible Minority Women.
- Participation in annual meeting of Provincial/Federal and Territorial Status of Women Councils entitled "An Equal Society: Into the Year 2000" in Toronto.
- Participation in two-day workshop in Toronto on "Women in Politics".
- Represention at various functions of Dames d'Acadie.
- Keynote presentation by Chairperson to a "Conference for Teen Age Girls" sponsored by the Women's Resource Centre of the Saint John YWCA.
- Meeting with President and Executive Director of Amana House, Saint John.
- Public meeting in Hampton co-sponsored by Delta Perceptor Chapter of Beta Sigma Phi.
- Attendance at monthly meetings of the N.B. Child Welfare Association.
- Participation in organizing meetings for N.B. conference on "Women and Politics".
- Meeting with members of N.B. Crafts Council.
- Attendance at Saint John Human Development Council meeting.
- Chairperson attended "National Conference for Women and the Law" in Manitoba. Included a meeting with Manitoba Pay Equity Commissioner and the Chairperson of the Manitoba ACSW.
- Representation at a women's workshop in Woodstock on "Helping Ourselves".
- Participation in a panel discussion at U.N.B. Saint John sponsored by Social Sciences Club entitled "Women in Politics".
- Speech at closing banquet for Social Sciences week at Université de Moncton.
- Attendance at CACSW's "Symposium on the Family" in Ottawa.
- Attendance at a reception and

celebration hosted by the Mayor of Saint John in honour of International Women's Day. — Presentation to Kennebecasis Valley Women's Faculty Committee for International Women's Day on "Responsibilities of Women Teachers as Leaders". — Meeting with St. Thomas University and the University of New Brunswick as part of Deputy Ministers' Group. — Presentation to women from Revenue Canada on International Women's Day in Saint John. — Attendance at opening of Single Parent Resource Centre in Saint John. — Participation in First Annual Dinner of the N.B. Multicultural Council in Saint John. — Participation in "Women's World" trade show in Saint John and Moncton.	

CONSULTATIONS

An ongoing process of consultation was carried on through meetings with government agencies, senior officials and groups, as part of the Advisory Council's mandate to receive suggestions concerning the status of women.

Attorney General of New Brunswick

The Advisory Council on the Status of Women welcomed the Attorney General's invitation to comment on the decision of the New Brunswick Court of Appeal in the marital property case of LeBlanc v. LeBlanc and took the opportunity to reaffirm the Council's advocacy of the principle that marriage is an equal partnership that entitles each spouse upon dissolution of the marriage to an equal share of the marital assets.

The LeBlanc case raised the issue of whether the Marital Property Act should be amended to provide for departure from the general rule of equal division of the marital assets on the grounds of unequal contribution to the marital responsibilities of child care, homemaking and financial provision.

The Advisory Council submitted that an amendment to so provide would be contrary to the spirit and intent of the Act. Such an amendment would defeat the purpose for which matrimonial property reform was legislated.

Matrimonial property reform was legislated in response to societal pressures to recognize the importance of indirect contributions made by one spouse to the ability of the other spouse to acquire property. The recognition of indirect contribution was translated into a right to share in the property acquired.

The principle of the equal entitlement of spouses fulfills the expectations of those for whose benefit the Act was intended. It is an appropriate reform that has met and is meeting married couple's needs, while at the same time maintaining predictability with respect to property rights.

Premier's Council on the Status of Disabled Persons

The Advisory Council met with Randy Dickinson, Executive Director of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons.

All issues of concern to the general population of women are the equal concern to disabled women who also have to contend with the specific problems associated with a disability.

Women's Issues — Department of Advanced Education and Training

Madeleine Trenouth, the Special Advisor on Women's Issues with the Department of Advanced Education and Training, spoke to the Advisory Council in December on her job of advising the deputy and the senior group in her department on ways to improve the situation of its women employees, as well as the female students of the various N.B. educational institutions.

Alcoholism and Drug Dependency Commission

The Advisory Council met officials of the Alcoholism and Drug Dependency Commission including its Chairperson, Dr. Everett Chalmers. The Council's Directory on Substance Abuse Programs was presented.

Indian Women

The Advisory Council met with twenty-five native women for a one-day consultation in Fredericton in June 1986. Council representatives included the Chairperson, Myrna Richards; Vice-Chairperson, Nancy Juneau, Viola Van Dijk, Janette Blue and Shirley Bohan.

Native women share the concerns of other New Brunswick women about jobs, violence against women, day care and political power, but find their concerns complicated by the issues of unsettled land claims and disputes over jurisdiction. Coupled with these general concerns are the major problems of inadequate reserve housing and the lack of priority given to female single parents. It was noted that the grave housing situation, as well as the lack of jobs, compounds the problem of family violence.

Consultation with Representatives of Rural Groups

Representatives of women's rural groups and service organizations met with the Council in December. Inclement weather prevented several representatives from attending.

Three presentations by Roberta Steeves of the N.B. Women's Institute, Lucie LeBouthillier of the Secretary of State and Joanne Cowan McGuigan, Consultant to Special Groups for the Alcoholism and Drug Dependency were received.

Mrs. Steeves discussed the role of the Women's Institute citing the W.I.'s present concerns on the lack of services to rural communities. She mentioned various services available in urban areas that rural women cannot access and suggested that a study be done on birthing care, and the effects on rural women who are unable to drive.

Lucie LeBouthillier discussed the workings of the Women's Program which offers funding to volunteer women's groups who use the funds to raise the status of women. This program is delivered in six categories: *economic dependence of women, violence against women, education, health, human rights and culture.*

Ms. Cowan-McGuigan discussed the issues she faces in her responsibility for native people, seniors, disabled persons and women. Identifying several areas of concern: misuse of drugs, abuse of seniors, women alcoholics who are reluctant to seek treatment due to a strong social stigma and the general lack of information available to women about drug and alcohol related problems.

ISSUES & RECOMMENDATIONS

1. Child Care

The New Brunswick Advisory Council on the Status of Women met with the Cabinet Committee on Social Policy and Programs on Thursday, September 18, to discuss the current situation of day care centers in the province and to present a summary of policy recommendations on child care.

The Council emphasized the need for adequate funding of day care centers.

The Advisory Council has been working on the issue of early childhood development since its first meeting in 1978. Some positive developments on the issue have been noted since that time. Provincial standards and regulations for early childhood centers have been developed and the number of day care centers in New Brunswick has increased from 64 to 84 in the past two years.

RECOMMENDATIONS:

That the governments of Canada and of New Brunswick recognize in policy:

1. that the first 12 years of the child's life are crucial to the child's development and later success in life;
2. that each child has unique needs created by the child's individual character and abilities, by the needs of the child's family, and the needs of the child's community;
3. that economic and social conditions have created different forms of families with varying needs;
4. that early childhood development services seek the total development of the whole child (intellectual, physical, social, emotional and programs emphasizing learning through play techniques;
5. that child development and child care are inseparable elements of early childhood development services;
6. that parental involvement is needed in early childhood development services;
7. that exceptional children benefit from integration into their community - socialization with their peers.

That the government of New Brunswick:

1. establish an early childhood development services division in recognition of the importance of the early childhood years for the child as well as for the productive future of society, to ensure that the development of the whole child is nurtured in early childhood development services. This division could have a central office to develop and establish policy and the appropriate regional staff to carry out the policy and coordinate service.

The proposed early childhood development services division should carry out the following recommendations:

a) ensure flexibility and variety in affordable and readily available early childhood development services, (variety in length of care, in sponsorship, place, etc.);

b) ensure coordination of early childhood development services among the services themselves and with early detection/rehabilitation groups and community resource agencies;
c) stipulate that early childhood development services ensure early detection, diagnosis, and treatment of problems through linkages with relevant services (e.g. public and mental health agencies, the Department of Health and Community Services);
d) provide the means for the integration of exceptional children into early childhood development services;
e) encourage parental involvement in early childhood development services;
f) ensure that programs for parents are widely available (e.g. parent effectiveness training, and support programs in learning how to nurture exceptional children);
g) set high competency levels for early childhood development personnel, requiring specialized early childhood education training;
h) encourage upgrading for current early childhood development personnel, e.g. with abundant and affordable opportunities to pursue further early childhood education training;
i) provide incentives for early childhood development service providers to meet licensing requirements, (e.g. various grants);
j) provide per diems for early childhood development service facilities which with reasonable parental fees would allow early childhood service providers to meet their financial obligations;
k) require that both full-time and part-time early childhood development services meet provincial standards.

In April of 1986, the N.B. Advisory Council on the Status of Women presented a brief on child care entitled Child Development Services - Facing the Needs to the Parliamentary Task Force on Child Care.

The brief discussed the needs of today's children and parents and gave an analysis of economic factors.

Recommendations were:

That the federal government:

a) replace the Canada Assistance Plan's welfare criteria for day care funding with broader criteria reflecting the varying needs of children, families and communities in the 1980's. This amendment in the cost-sharing criteria would launch the development of a national network of quality child development services that are affordable for *all* parents.
b) amend the Income Tax Act to provide tax incentives for all centers and institutions offering licensed early childhood development services. This would include workplace day care, family day care, etc. We concur with the Cooke Task Force on Child Care on this subject.
c) amend the Income Tax Act to allow parents to deduct the full cost of child care up to $3,500.00.

2. Needs of Disabled Women

The Council recommended to the Department of Health and Community Services that capital grants be provided to transition houses and shelters in the province to upgrade their facilities to accommodate the physically disabled and handicapped women and children.

3. Domestic Workers

The Advisory Council on the Status of Women identified the needs of domestic workers in a brief entitled "Including Domestic Workers in the Employment Standards Act". Because of the way the *Employment Standards Act* defines an employee, these workers benefit from no protection. They may be paid less than the minimum wage, fired without notice, required to work without rest periods or time off, be fired upon pregnancy and given no maternity leave, no holidays and no pay for public holidays. If they are live-in workers, they may be required to pay excessively for room and board. They may not be able to contribute to unemployment insurance or the Canada Pension Plan if their employer is considered to be offering only casual or short-term employment.

The Advisory Council on the Status of Women believes that these workers must receive some basic protection from legislation. Legislative protection for domestic workers is nothing new. It already exists in some form in Ontario, Manitoba,Quebec and Newfoundland.

The N.B. ACSW supports the principle that any person who regularly works at least a set minimum number of hours per week for one or more employers should be covered by a minimum set of employment standards and be subject to a minimum set of employment-related responsibilities.

Recommendations

The New Brunswick Advisory Council on the Status of Women recommends:

1) that the *Employment Standards Act* be amended to include domestic workers who are hired by a householder for 24 hours per week or more;
2) that a domestic worker be defined as a worker who for remuneration performs services in the household and/or cares for a child or a sick or disabled person who is a member of the household where the person hired is considered to be qualified to do so because of formal training or experience equivalent to formal training;
3) that domestic workers covered by the *Employment Standards Act* benefit from all the basic minimum protections under the act as well as protection in terms of maximum charges and deductions for rooms and meals.

4. Employment Standards 1986

The Advisory Council on the Status of Women presented its response to the Department of Labour's Consultation Document on Employment Standards.

RECOMMENDATIONS:

The Advisory Council recommends that the following amendments be made to the Employment Standards Act:

1. That all domestic workers employed for 24 hours or more a

week should be afforded all the monetary and non-monetary benefits of the Act.

In addition, maximum charges on deductions for rooms and meals should be prescribed.

2. That part-time workers should be paid a salary equal to that of a full-time employee on a pro-rated basis.

In addition, pension plans, sick leave and seniority should be available on a pro-rated basis and wage protection, training courses, life and accident insurance and parental leave should be available on an equal basis with full-time employees.

3. That parental leave be extended to both birth parents and adoptive parents under the Act.

There should be no loss of seniority or benefits because of parental leave.

4. Provisions respecting sick leave benefits should be included in the Act and should be available to all workers who can provide acceptable medical proof of illness.
5. Seniority credits should accrue during authorized leaves of absence whether the leave is paid or unpaid.
6. The Act should protect employees against retaliation where a complaint of sexual harassment has been made.
7. Pay equity should be guaranteed under the Act and should apply to both public and private sector employees.
8. Legislation concerning affirmative action programs should be enacted.

5. Family Violence

During the past year, the New Brunswick Advisory Council on the Status of Women has been actively involved in presenting the issue of family violence to the government and to the public. Council members have participated in provincial and regional workshops and given a number of presentations on this issue.

The Advisory Council on the Status of Women has continued to recommend the expansion of the present network of transition houses and emergency shelters, as well as increased education and counselling resources. The Council strongly urged these recommendations at the December 1986 meeting with Premier Hatfield.

The Council is in contact with transition houses, gives referrals to individuals in distress and distributes the brochure on family violence, "Battered".

6. Nutritional Needs of Children in the School System

The nutritional needs of school children were discussed extensively by members of the Advisory Council on the Status of Women in consultation with a number of community groups. The inadequate nutrition of numerous children in the public system was a concern to the Council.
The following recommendation was forwarded to the provincial government.

That the Advisory Council supports the implementation of a province-wide program of nutritional supplements in the provincial school system.

7. Research on Rural Women

During the past year, the situation of women living in rural areas of the province was examined by the Council. An assessment of four major services of particular interest to women was carried out - reproductive health services, support services for victims of sexual assault, support services to battered women and services for chemically-dependent women. Findings indicated a need for improvement in each of the four areas. It was found that reproductive health services are offered in a fragmented manner, that intra-natal care involving midwives is prohibited, and that specialized reproductive health services are concentrated in and around urban areas. Specialized service for victims of sexual assault is found in Fredericton only. The lack of services for battered women was identified, as well as limited treatment, rehabilitation and extended care facilities for chemically-dependent women. Based on the findings, the following recommendations were made to the government:

Reproductive Health Services

That within the next three years the Department of Health and Community Services:

- evaluate how well the Reproductive Health Clinics are fulfilling their role, particularly in rural areas:
- continue supporting and promoting outreach programs offered by the Reproductive Health Clinics.

That the Department of Health and Community Services seek ways:

- to encourage inactive therapeutic abortion committees in hospitals in Bathurst and Campbellton to become active;
- to encourage the establishment of a therapeutic abortion committee at the regional hospital in Edmundston.

That the Department of Health and Community Services study the possibility of licensing trained midwives to practise in the province.

Support Services for Victims of Sexual Assault

That the Department of Health and Community Services:

- view specialized support services for victims of sexual assault as an essential service;
- evaluate the following service options;
  (a) independent rape crisis centres with outreach workers in six cities.
  (b) specialized support services with existing service centres such as hospitals, police stations, mental health clinics and community services
  (c) a network of women's crisis centres with outreach workers in major centres; centres would provide services such as short-term and long-term specialized care, shelter for women and their children, referral service, assisted transportation, and escort to hospital or police.

- offer adequate funding to establish and operate on a permanent basis the service option chosen (see above);
- encourage hospitals to follow uniform procedures in the care of victims of sexual assault, including the placement in all hospitals of sexual assault kits which are used for gathering forensic evidence;
- develop material on suggested procedures for aiding victims of sexual assault for distribution to:
  - doctors
  - law enforcement officiers
  - social workers
  - family crisis workers
- ensure that the specialized support services for victims of sexual assault are available to victims living in rural areas in both official languages.

Support Services for Battered Women

That the Department of Health and Community Services:

- seek ways to expand the current network of transition houses and of emergency shelters to that all regions of the province are adequately served (recommendation made in 1985);
- develop a policy recognizing government responsibility for the start-up and operational funding of houses and of emergency shelters (recommendation made in 1985);
- seek ways of developing second stage housing to meet the demand;
- fund assisted transportation to victims of family violence who are seeking shelter;
- establish or fund the establishment of a toll-free province-wide crisis and information line for victims and aggressors and provide for its promotion (recommendation made in 1983-84);
- develop outreach programs for assertiveness training and self-esteem development for battered women where such a service does not presently exist;
- develop outreach counselling programs for batterers, where such a service does not presently exist.

Services for Chemically-Dependent Women

That the Alcoholism and Drug Dependency Commission:

- produce a television clip or clips for a one to three year run explaining the facts about female alcoholism and giving information on where to seek help;
- develop brochures on female alcoholism for schools;
- seek to do more public presentations on female alcoholism and on services for female alcoholics in schools and to community groups such as female and male service groups and church groups;
- develop a public education program on female alcoholism for use by out-patient counsellors working in small town and rural areas;
- offer financial support to the current recovery home in Saint John;
- take steps to establish another extended care recovery home in the northern half of the province.

SPECIAL PROJECTS

Directory of Substance Abuse Programs

A directory of the substance abuse programs available to the people of N.B. has been compiled by the Advisory Council. The directory also includes background information on the scope of substance abuse in the province.

A section on female abusers illustrates the discrepancy between the projected numbers and the actual number of women who are presently involved in programs.

The Council will use the directory in future research and in formulating recommendations regarding programs and assistance to women with alcohol and drug-related problems.

Talent Bank of N.B. Women

Since 1982, the N.B. ACSW has kept a list of N.B. women who could be considered for appointments to boards and commissions. The list now includes over 400 names. Any interested woman is invited to submit her own résumé or the names of other women. Government and women's groups have been the main users of the Talent Bank.

Mailing List

The Advisory Council is presently revising its comprehensive, all-inclusive list of provincial women's groups which will be updated on a yearly basis. We would like to add your group or organization to the list. Call us at 1-800-332-3087 with your name and address.

Survey of New Brunswick Women

In 1986-87 the Advisory Council commissioned a major study of the attitudes and opinions of N.B. women. This unique study is the first of its kind to address the particular viewpoints of N.B. women in relation to a variety of issues and concerns. Eight hundred women were polled on health, employment, day care, training, politics and community involvement.

The survey will provide pertinent and timely information on the actual experience of N.B. women with the results and analysis being used to formulate recommendations for government and to provide the basis for ongoing Council research.

We, the undersigned

We, the undersigned is the first full-length history of the struggle of New Brunswick women for political and legal equality. The result of over eighteen months of research and writing, this book is informative and interesting. The Council is pleased with the warm and enthusiastic reception the book has received around the province.

Several formal launchings have taken place over the last year and promotion of the book continues. Available in both official languages, it may be purchased through Council offices.

PUBLICATIONS

"Battered/Battue"

This pamphlet explains the options and resources available to battered women in New Brunswick. Plans are underway to update the information.

"Being There: Everywoman's Guide to Political Action"

This brochure on political involvement for women discusses taking action, from voting to lobbying to active involvement in party politics.

"Pornography: What's all the Fuss About?"

This brochure discusses the new forms of pornography, its control, the issue of freedom of expression and various ways to confront pornography.

"ACSW"

A pamphlet describing the Advisory Council on the Status of Women, its mandate and work.

"Marital Property Act"

The rights of marital partners in the division of marital property upon separation, divorce or death.

"We, the undersigned: A Historical Overview of New Brunswick Women's Political and Legal History 1784-1984".

This full-length book is the only written story of the lively history of N.B. women.

All publications are available in both official languages.

"Council Update"

Two issues of the Council newsletter were published in 1986-1987. The subscription cost for the newsletter was dropped and is now offered free to all interested persons and organizations.

"Celebrating Our Story"

Published in late 1986 this brochure serves as a colourful poster as well as a promotion for the Council's book, We, the undersigned. The brochure focuses on the gains N.B. women have made over the last 100 years, where women presently stand and in which direction they want to move. The brochure also carries a short quiz.

"The Pay Gap Between Women and Men"

Also published in late 1986, this brochure explains the wage discrepancies in the average incomes of men and women, taking into account education, experience and discrimination.

"Directory of Substance Abuse Programs"

This comprehensive directory of substance abuse programs available in the province of New Brunswick was compiled in 1987 by the Advisory Council on the Status of Women.

Other available Council publications:

Briefs:

Our "List of Publications" lists over 20 Advisory Council on the Status of Women briefs written since 1980.

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 1987

AUDITOR'S REPORT

The Chairperson and Members
Advisory Council on the Status of Women

I have examined the balance sheet of the Advisory Council on the Status of Women as at 31 March 1987 and the statements of revenue and expenses and surplus for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of the Council as at 31 March 1987 and the results of its operations for the year then ended in accordance with the accounting policies set out in Note 1 to the financial statements applied on a basis consistent with that of the preceding year.

J.S. Astle, F.C.A.
Auditor General

Fredericton, N.B.
15 May 1987

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
BALANCE SHEET
31 MARCH 1987

	1987	1986
ASSETS		
Current assets		
Cash	$18,351	$24,707
Accounts receivable	503	8,978
Prepaid expenses	3,557	2,002
Book inventory (Note 1(c))	15,806	21,122
	$38,217	**$56,809**
LIABILITIES AND SURPLUS		
Current liabilities		
Accounts payable	$30,620	$26,754
Accrued salaries	1,480	614
	32,100	**27,368**
Due to Province of New Brunswick (Note 1(c))	25,000	25,000
Surplus (deficit)	(18,883)	4,441
	$38,217	**$56,809**

Approved by the Council

Chairperson

Member

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
STATEMENT OF REVENUE AND EXPENSES
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1987

	1987	1986
Revenue		
Grants		
Province of New Brunswick - operating	$341,000	$316,780
Employment and Immigration Canada Employment Program	2,033	3,687
Bicentennial grant	-	3,500
Book sales	7,785	2,820
Miscellaneous revenue	2,150	2,126
	352,968	**328,913**
Expenses		
Salaries and employee benefits	209,927	225,441
Office furniture, equipment and supplies	16,334	14,467
Travel expenses - general	25,013	14,216
Travel expenses - meetings	11,548	10,088
Other expenses - meetings	1,967	1,630
Per diem - Council members	12,965	8,350
Telephone	19,161	11901
Electricity	-	961
Rent (Note 2)	-	9,000
Office equipment rental	7,731	5,025
Maintenance	2,426	5,012
Public relations	546	202
Professional services	36,881	776
Car allowance - Chairperson	-	618
Translation	6,535	2,196
Insurance	215	222
Other	2,949	1,981
Book expenses	6,273	5,569
Complimentary books	179	1,037
Publications	15,642	7,124
	376,292	**325,816**
Excess (deficiency) of revenue over expenses	**$(23,324)**	**$ 3,097**

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
STATEMENT OF SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1987

	1987	1986
Surplus, beginning of year	$ 4,441	$1,344
Excess (deficiency) of revenue over expenses for the year	(23,324)	3,097
Surplus (deficit), end of year	$(18,883)	$4,441

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 1987

1. Summary of significant accounting policies

(a) Accrual basis

The financial statements are prepared using the accrual basis of accounting whereby revenues and expenditures are allocated to the year in which they are earned of incurred irrespective of the date on which the related cash transactions are effected.

(b) Fixed assets

It is the policy of the Council to charge all fixed asset purchases to expense in the year in which the expenditure is incurred.

(c) Inventory

During fiscal 1986 the Council published and offered for sale a book detailing the history of New Brunswick women. The inventory balances at 31 March 1986 and 31 March 1987 represent all costs incurred during fiscal 1986 in the production of books which remain unsold at the respective year ends.

To aid in the financing of the book the Province of New Brunswick provided the Council with a $25,000 loan.

2. Rental expense

In February of 1986 the Council moved its offices to a new location. All rental costs associated with the Council's new location will be paid for by the Province of New Brunswick and no rental expenses have been included in the Council's expenditures for rental of these premises.

Conseil consultatif
sur la condition de la femme du N.-B.

Rapport Annuel

1986-87

LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT

le 30 juin 1987

L'honorable Richard B. Hatfield
Ministre responsable de la condition
de la femme
Assemblée législative
C.P. 6000
Fredericton, N.-B.
E3B 5H1

Monsieur Hatfield,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel du Conseil consultatif sur la condition de la femme pour l'exercice financier 1986-87.

Vous trouverez dans ce dixième rapport annuel, un compte-rendu des activités du Conseil, un résumé des recommandations faites au gouvernement ainsi que le rapport du Vérificateur général pour la période sus-mentionnée.

Veuillez agréer, monsieur le Premier ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Sincèrement,

La présidente

Myrna Richards

CCCF
95, rue Foundry, suite 207
Moncton, N.-B.
E1C 5H7

1-800-332-3087
853-1088

ISSN 0225-6762

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRE

Lettre d'accompagnement 1
Le rapport de la présidente 4
Les membres du Conseil 5
Les réunions du Conseil 6
Les réunions publiques 8
Les activités 9
Les consultations 13
Les questions et les recommandations 1986-87 15
Les projets spéciaux 22
Les publications 23
Le rapport financier 24

LE RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

L'année qui vient de se terminer a été remplie d'activités au Conseil. Des réunions publiques ont été organisées dans plusieurs régions de la province afin de discuter de questions telles que la violence domestique, les femmes et la politique, la santé des adolescentes et l'histoire des femmes du Nouveau-Brunswick. Ces réunions sont indispensables aux membres et à la présidente du Conseil si nous voulons que notre intervention auprès du gouvernement soit un reflet fidèle des préoccupations des femmes de la province. Avec cette idée en tête et tenant compte du fait que le Conseil consultatif fête cette année son dixième anniversaire, un sondage d'opinion des femmes du N.-B. a été commandé.

Un échantillon de 800 femmes, représentatif de la population féminine en général, a été utilisé. Ces femmes ont répondu, par téléphone, à une série de questions portant sur le statut de la femme dans la population active et au sein de la famille.

Les résultats du sondage, qui seront disponibles très prochainement, fourniront une interprétation des intentions des femmes du Nouveau-Brunswick et serviront à guider le Conseil dans ses projets futurs.

Nous nous trouvons à un carrefour. Les femmes ont signé des gains encourageants au cours de la dernière décennie. Dans l'arène politique, on accorde de plus en plus d'importance à la condition féminine. La participation des femmes à la vie politique continue d'augmenter, aussi bien au sein des partis politiques que dans tout autre genre d'action politique. Le Conseil doit profiter de ce mouvement progressif et jouer un rôle de premier plan en continuant de sonder et de mettre de l'avant les opinions, les préoccupations et l'expérience des femmes du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil, en avisant le gouvernement et en portant à l'attention du public les questions d'intérêt pour les femmes, remplit une fonction essentielle. Par exemple, nous avons publié cette année un dépliant sur l'écart salarial entre les femmes et les hommes ainsi qu'une introduction, sous forme de dépliant, de *Nous, les soussignées*, un livre d'histoire sur les femmes du Nouveau-Brunswick.

De plus, un répertoire des programmes offerts aux femmes alcooliques ou toxicomanes de la province a été publié et distribué. On compte parmi nos projets courants la Banque de ressources féminines, notre liste de groupes de femmes de la province et notre sondage des femmes du Nouveau-Brunswick.

La qualité du travail accompli au cours de l'année a été rendue possible grâce au dévouement et au bel effort des membres et du personnel du Conseil. Les femmes du Nouveau-Brunswick ont mis en valeur les efforts du Conseil en lui accordant leur support.

En tant que présidente, j'ai été encouragée par l'intérêt et le support provenant de partout dans la province et c'est avec honneur que je poursuis, avec les autres membres, la réalisation des objectifs du Conseil.

Myrna Richards
La présidente

LES MEMBRES DU CONSEIL

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme est un organisme d'étude et de consultation qui a été créé dans le but de conseiller le gouvernement du Nouveau-Brunswick sur les questions relatives à la condition de la femme. Il relève directement du Premier ministre du N.-B.

Le Conseil est composé de douze membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. La présidente occupe un poste à plein temps et a un statut équivalent à celui d'un sous-ministre.

Le mandat des membres, y compris celui de la présidente et de la vice-présidente, est de trois ans. Le Conseil tient au moins quatre réunions par an afin de discuter des questions féminines. Le personnel du Conseil est appelé à exécuter les décisions du Conseil.

Myrna Richards de Hampton a été nommée présidente du CCCF du N.-B. en juin 1985. Elle a été enseignante pendant 17 ans et fut nommé membre du Conseil en 1982. Elle a détenu des postes de direction au sein de nombreux comités et conférences sur les questions féminines aux niveaux provincial et national.

Nancy Juneau de Shippagan est vice-présidente du Conseil consultatif depuis 1986. Elle travaille comme consultante et siège sur l'exécutif du Comité de développement des collectivités pour la péninsule acadienne. Elle a été membre du Comité consultatif sur les langues officielles du N.-B.

Janette Blue de Fredericton est une avocate et une ancienne enseignante. Elle est membre du club des femmes diplômées des universités, du Faculty Women's Club de l'Université du Nouveau-Brunswick et du Barreau du N.-B.

Shirley Bohan de Newcastle travaille pour l'Association canadienne pour la santé mentale et a travaillé de nombreuses années pour l'établissement d'une maison de transition dans la région de la Miramichi.

Diane Clark de Hartland travaille pour la compagnie Day and Ross Inc. et a déjà oeuvré dans un poste de direction à la Banque de Montréal. Diane est une membre active de sa communauté.

Estelle Dumont-Paillard d'Edmundston est une enseignante active au sein de l'Association des enseignant-e-s francophones du N.-B. et du comité du statut de la femme.

Eleanor Kelly de Saint John est une femme d'affaire affaire active dans sa communauté. Elle est une des fondatrices de la maison de transition Hestia House et siège sur le conseil de direction du Saint John Women for Action, ainsi que sur le Comité du ministre sur les questions féminines en éducation.

Kathryn-Ann Léger de Moncton est une employée d'un syndicat national et vice-présidente locale de la Fédération des travailleurs du N.-B. Elle siège sur le Conseil du salaire minimum et sur l'exécutif du Conseil syndical de Moncton et du district.

Alida Léveillé de Campbellton est directrice d'école et est impliquée depuis longtemps dans les associations d'enseignant-e-s et de directeurs-trices d'école. Elle est membre des Dames d'Acadie, du foyer école Assomption et du conseil d'éducation permanente du Centre universitaire de Shippagan.

Jessica Ryan de Bathurst est coordonnatrice d'unité de l'hôpital extra-mural de Bathurst. Elle a été très active dans l'instauration de la négociation collective pour les infirmières au N.-B. et a siégé sur les conseils de direction de plusieurs organisations des infirmières. Elle a déjà été conseillère du conseil municipal de Bathurst.

Viola Van Dijk de Millerton a été membre active du conseil d'administration de l'Association des Métis et des Indiens non-inscrits du N.B., de la Société d'habitation de Skigin-Elnoog et du Conseil des femmes autochones du N.-B.

LES RÉUNIONS DU CONSEIL

Bathurst: — mai

Les membres du Conseil consultatif se sont recontrées à Bathurst les 21, 22 et 23 mai. Les questions suivantes figuraient à l'ordre du jour: la garde de jour, le logement, la situation des femmes autochtones, les domestiques, les femmes vivant en milieu rural et un programme de suppléments nutritionnels pour les enfants des écoles publiques. Un plan de recherche sur les femmes rurales a été mis au point.

Le Conseil a aussi rencontré des représentantes de groupes de femmes de la région de Bathurst. Elles sont: Doreen Young de l'Association Foyer-École; Gisèle McCaie-Burke qui a parlé du programme de distribution de lait; Patricia LeBlanc, présidente des Dames d'Acadie de Bathurst; Marie-Anne McGraw et Jeanne-d'Arc Comeau de Femmes en action Inc. de Caraquet; Shelley Robichaud, Paulette Jessop et Brenda Vienneau du Comité de direction pour une maison de transition.

Une réunion publique, organisée conjointement avec l'Association des infirmières de Bathurst, a eu lieu.

Fredericton: — septembre

Les 24, 25 et 26 septembre, le Conseil consultatif a tenu sa réunion trimestrielle à Fredericton. Parmi les questions à l'ordre du jour, on comptait la ratification d'un mémoire sur les domestiques, le financement des maisons de transition, l'accès aux maisons de transition des femmes handicapées, la prestation des services et les femmes rurales, la Loi sur les biens matrimoniaux, une révision des peines dans les cas d'agression sexuelle et les politiques relatives à l'assurance-chômage.

Au cours de cette réunion, le CCCF a rencontré le ministre de la Justice, l'honorable David Clark, afin de discuter de l'aide juridique civile, d'un système de perception des pensions alimentaires, de la Loi sur les statistiques de l'état civil, de la Loi sur le changement de nom et du signalement des cas d'enfants maltraités. Ces questions avaient fait l'objet d'une révision des recommandations faites au ministère de la Justice au cours des dernières années.

Les membres ont reçu lors de cette réunion les deux plus récentes publications du Conseil, c'est-à-dire le *Rapport annuel 1985-86* et la brochure *L'écart salarial*. Le Conseil a également organisé une petite réception pour un certain nombre de femmes de la région de Fredericton.

Moncton: — décembre

Les 3, 4 et 5 décembre, le Conseil consultatif a tenu une réunion trimestrielle à Moncton. La brochure *Célébrer notre passé* et le numéro de l'automne du bulletin de nouvelles du Conseil ont été présentés aux membres. Le Conseil a discuté des projets de recherche en cours, c'est-à-dire un inventaire des services offerts aux femmes alcooliques ou toxicomanes du Nouveau-Brunswick et un document de travail sur l'action positive.

Le Conseil avait invité des représentantes de certains groupes féminins à venir discuter de la prestation des services aux femmes rurales. Les représentantes qui ont fait des présentations sont: Roberta Steeves, ancienne présidente de l'Institut féminin du Nouveau-Brunswick; Lucie LeBouthillier, responsable du programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État; et Joanne Cowan-McGuigan, conseillère - groupes

spéciaux à la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance.

Le Conseil a aussi rencontré le Premier ministre Hatfield qui est le ministre responsable de la condition féminine. Les membres ont réitéré pour le Premier ministre les recommandations du Conseil concernant les maisons de transition, le salaire égal pour un travail équivalent, la garde de jour, l'assistance sociale, le logement et l'éducation.

Le Conseil a entendu des présentations de M. Randy Dickinson, directeur exécutif du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées, et de Madeleine Trenouth, conseillère spéciale en matière de questions féminines au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation.

Sussex: — mars

La dernière réunion trimestrielle de l'année 1986-87 a eu lieu à Sussex les 25, 26 et 27 mars. Lors de cette réunion, le Conseil a ratifié son document *Services aux femmes vivant en milieu rural* et en a fait une présentation à l'honorable Hazen Myers, ministre de l'Agriculture, ainsi qu'à une représentante du ministère de la Santé et des Services communautaires.

Le Conseil a également présenté son *Répertoire des programmes de lutte contre l'abus de l'alcool ou des drogues* à trois représentant-e-s de la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance, notamment le Dr Everett Chalmers, président, Joseph MacIntyre, directeur général, et Joanne Cowan-McGuigan, conseillère -groupes spéciaux.

Le Conseil a aussi discuté du Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État, des femmes et l'assistance sociale, de la réaction de CCCF au Document de consultation sur les normes d'emploi du ministère du Travail et du sondage du Conseil auprès des femmes du N.-B.

Une réunion publique a été tenue.

LES RÉUNIONS PUBLIQUES

Le Conseil a organisé au cours des douze derniers mois une série de réunions publiques dans diverses régions de la province. Le 21 mai 1986, le Conseil a organisé, en collaboration avec l'Association des infirmières de Bathurst, une réunion de plus de 60 représentantes d'organismes féminins. Le 12 juin, la présidente et des membres du Conseil ont rencontré des femmes de la région de Woodstock. Également en juin, le Conseil a organisé une rencontre d'une journée avec 25 femmes autochtones afin de discuter de leurs préoccupations.

Pendant l'été, le livre du CCCF, *Nous, les soussignées,* a fait l'objet de deux lancements officiels. Ces lancements ont eu lieu à Shippagan et à Caraquet, ce dernier ayant été organisé conjointement avec le cercle des Dames d'Acadie de Caraquet.

Le 23 septembre, le CCCF s'est joint au groupe Saint John Women for Action pour organiser une réunion publique à Saint John avec Dr Gudrun Agnorsdottir, membre élue du parti des femmes de l'Islande. Le Conseil a également organisé une réunion publique à Hampton le 28 janvier. La discussion a porté sur les problèmes des adolescentes ainsi que sur d'autres dossiers du Conseil.

En avril, le Conseil a organisé une réunion publique à Moncton. La conférencière invitée était Mad. Louise Dulude, présidente du Comité canadien d'action sur le statut de la femme. Environ 150 femmes sont venues entendre Mad. Dulude parler des grands dossiers de la condition féminine.

La dernière réunion publique de l'année a eu lieu le 26 mars à Sussex. Une cinquantaine de représentant-e-s d'organisations locales ont assisté pour discuter de la violence familiale. Un film sur le sujet a été présenté, suivi d'une discussion sur les divers moyens à prendre pour mettre fin à la violence domestique.

LES ACTIVITÉS

La présidente, les membres ainsi que le personnel du Conseil consultatif sur la condition de la femme ont participé à de nombreuses activités sur les plans local, provincial et national. Le Conseil a prêté ses services d'information et son assistance aux femmes travaillant dans plusieurs projets, notamment l'organisation de groupes, de conférences et de projets de création d'emploi.

Plusieurs entrevues ont été accordées aux médias sur des questions féminines et des communiqués de presse sur les activités du Conseil ont été émis régulièrement. Les membres du Conseil ont participé aux activités de nombreux groupes de femmes aussi bien sur le plan régional que provincial.

Le CCCF était représenté sur le Comité consultatif du ministre sur les questions féminines en éducation, le Comité consultatif de la Division des services de l'emploi du ministère du Travail et le comité de direction de l'Association des services à l'enfance en difficulté du Nouveau-Brunswick.

Un processus de consultation a été établi et maintenu au moyen de réunions avec les ministres et les hauts fonctionnaires du gouvernement afin de discuter de questions d'intérêt pour les femmes.

Activités du Conseil

— La présidente a passé quatorze jours en Grande-Bretagne en tant qu'invitée du British Council. Elle a rencontré diverses personnes représentant les organismes suivants: le National Advisory Centre on Careers for Women, la National Child Care Campaign, l'Equal Opportunities Commission, la Women's National Commission, l'Equal Opportunities Program du British Council et la Pepperell Unit de l'Industrial Society.
— Animation d'un atelier et participation à une table ronde au colloque intitulé "Women in Educational Leadership", parrainé par le ministre de l'Éducation, le Centre for Advanced Studies de l'Université du Nouveau-Brunswick et la Principal's Association de la NBTA.
— Causerie sur le CCCF à une réunion du Métis and Non-Status Indian Board.
— Participation à une réunion d'organisation d'un atelier sur les femmes victimes de violence tenue à Saint John.
— Participation à l'ouverture officielle d'Amana House.
— Participation à une réunion du Community Coalition on Housing.
— Participation à l'ouverture officielle du Centre d'emploi pour étudiants de Saint John.
— Participation à une réunion de la Sussex Farm Women's Association.
— Présentation sur le CCCF devant les dirigeantes du Native Women's Council et de la Non-Status and Métis Organization.
— Participation à une conférence sur les femmes battues, parrainée par les ministères de la Santé et des Services communautaires, de la Justice, de l'Éducation et de l'Aide au revenu.
— Participation à une réunion mixte des présidentes des conseils consultatifs sur la condition de la femme, dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

- Présentation du discours-programme inititulé "Les adolescentes — préoccupations et recommandations du CCCF", lors de l'assemblée annuelle du Home Economic Council de la NBTA.
- Participation à une conférence sur les questions soulevées par la Charte, organisée par le Fonds d'action et d'éducation juridiques.
- Animation d'un atelier pour une classe de réinsertion sur le marché du travail au Collège communautaire de Moncton.
- Participation à un dîner parrainé par Women for Action de Saint John au cours duquel l'honorable Flora MacDonald a prononcé un discours.
- Participation à un symposium intitulé "Youth and Work - A Challenge for Education", organisé par le département de l'enseignement professionnel de l'Université du Nouveau-Brunswick.
- Présentation sur le CCCF devant les élèves de douzième année de la Miramichi Valley High School.
- Participation à la conférence régionale des femmes de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, tenue à l'Université Mount St. Vincent.
- Présentation sur les questions féminines dans les années 1980, au Collège communautaire de Woodstock.
- Organisation d'une réunion publique tenue à Woodstock.
- Consultation avec les femmes autochtones, tenue à Fredericton.
- Présentation lors d'une conférence intitulée "L'égalité et la Charte" parrainée par le Conseil canadien de développement social, tenue à Fredericton.
- Participation aux célébrations du 5e anniversaire de la maison de transition de Moncton, Carrefour pour femmes.
- Participation à une consultation avec le ministre d'État au multiculturalisme, l'honorable David Crombie.
- Présentation sur le CCCF devant le Nelson Women's Institute.
- Participation à la conférence annuelle du Conseil national des autochtones du Canada.
- Participation à la conférence annuelle de la Non-Status and Metis Association.
- Participation à la conférence annuelle de l'Association nationale des femmes autochtones.
- Participation à une conférence de presse sur la paix à l'hôtel de ville de Moncton.
- Participation à une audience publique à Saint John en compagnie de la ministre chargée de la situation de la femme au gouvernement fédéral, l'honorable Barbara McDougall.
- Présentation sur les questions féminines devant la Saint John High School.
- Participation à la Conférence de l'Atlantique, organisée à l'intention de dirigeants, et parrainée par le Conference Board of Canada.
- Discours-programme sur "Les questions féminines au Nouveau-Brunswick et le Conseil consultatif sur la condition de la femme", présenté lors de la conférence d'automne du Fundy Women's Institute, à Maces Bay.
- Présentation devant les conjoint-e-s des participant-e-s au congrès des policiers de l'Atlantique à à Moncton.

- Participation à la première conférence de l'Atlantique sur la pharmacodépendance chez les femmes et leur réadaptation, à Saint John.
- Présentation d'un mémoire sur la garde de jour au Comité du cabinet sur la politique et les programmes sociaux.
- Discours-programme intitulé "Vers l'an 2000", présenté lors de la réunion semestrielle de l'IODE, section du Nouveau-Brunswick.
- Réunion publique tenue à Saint John et parrainée conjointement par le CCCF et le groupe Saint John Women for Action.
- Participation au congrès annuel de la Fédération des Dames d'Acadie et participation à diverses activités organisées par la Fédération.
- Participation à une réunion avec le comité des femmes de Dalhousie au sujet de la violence faite aux femmes.
- Présentation sur l'action positive devant la New Brunswick School Trustees Association, à Fredericton.
- Rédaction d'un article intitulé "Women in Education", publié dans le bulletin des conseillers d'orientation scolaire du Nouveau-Brunswick.
- Participation à l'ouverture d'un refuge de deuxième urgence à Saint John.
- Discours-programme sur la violence familiale devant les étudiantes du Collège communautaire de Woodstock.
- Participation à un colloque sur le libre-échange organisé par le New Brunswick Women's Institute et tenue à Fredericton.
- Participation à la conférence "Femmes en affaires", tenue à Bathurst.
- Participation à l'assemblée annuelle du Réseau des femmes du Nouveau-Brunswick, tenue, à Bathurst.
- Participation de la présidente, à titre de membre de la délégation du Nouveau-Brunswick, à la Conférence des Premiers ministres à Vancouver.
- Participation à une table ronde lors de la conférence sur les enfants maltraités parrainée par l'Association des services à l'enfance en difficulté du Nouveau-Brunswick.
- Participation à la conférence intitulée "Partenaires dans la prévention du crime", commanditée par la Commission de police du Nouveau-Brunswick et le ministère du Procureur général.
- Représentation au sein du comité des plaintes de l'Association des infirmières du Nouveau-Brunswick.
- Réunion avec le Centre d'urgence-viol de Fredericton.
- Présentation sur le CCCF devant un groupe d'élèves du George Street Junior High School.
- Participation à la conférence de l'Institut canadien de recherches et d'études féminines tenue à Moncton.
- Participation à la deuxième conférence nationale sur les femmes immigrantes et les femmes membres des minorités visibles.
- Participation à l'assemblée annuelle mixte des présidentes des conseils consultatifs de la situation de la femme qui a eu lieu à Toronto.

- Participation à un atelier de deux jours sur les femmes et la politique.
- Participation à diverses activités des Dames d'Acadie.
- Discours-programme lors d'une conférence à Saint John sur les adolescentes, organisée par le Women's Resource Centre du YWCA de Saint John.
- Réunion avec la présidente du conseil d'administration et la directrice générale de Amana House à Saint John.
- Réunion publique à Hampton organisée conjointement par le CCCF et le Delta Perceptor Chapter du Beta Sigma Phi.
- Participation aux réunions mensuelles de l'Association de l'enfance en difficulté du Nouveau-Brunswick.
- Participation aux réunions d'organisation de la conférence provinciale sur la femme et la politique.
- Réunion avec le New Brunswick Crafts Council.
- Participation à une réunion du Human Development Council de Saint John.
- Participation à la conférence de l'Association nationale de la femme et le droit, tenue au Manitoba.
- Réunion avec la commissaire de la parité salariale du Manitoba et avec la présidente du CCCF du Manitoba.
- Participation à un atelier intitulé "Helping Ourselves" à Woodstock.
- Participation à une table ronde sur les femmes et la politique, organisée par le Social Sciences Club de l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint John.
- Participation au Salon de la femme à Saint John et à Moncton.
- Discours-programme lors du banquet de clôture de la semaine des sciences sociales de l'Université de Moncton.
- Participation au Colloque sur la famille du CCCSF à Ottawa.
- Participation à une réception offerte par la maire de Saint John à l'occa-sion de la Journée internationale de la femme.
- Discours intitulé "Responsibilities of Women Teachers as Leaders" pré-senté au comité des enseignantes de Kennebecasis Valley à l'occasion de la journée internationale de la femme.
- Réunion avec l'Université du Nouveau-Brunswick et l'Université St. Thomas à titre de membre du groupe des sous-ministres.
- Présentation au comité des femmes de Revenu Canada à Saint John, à l'occasion de la Journée internationale de la femme.
- Participation à l'ouverture officielle du Single Parent Resource Centre de Saint John.
- Participation au premier banquet annuel du Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick, tenue à Saint John.

CONSULTATIONS

Dans son rôle consultatif et dans le but de recevoir des suggestions relatives à la condition féminine, le Conseil consultatif a rencontré régulièrement des représentants d'agences gouvernementales, des hauts fonctionnaires et des groupes.

Procureur général du N.-B.

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme a apprécié l'invitation du Procureur général de commenter le jugement concernant le partage des biens matrimoniaux de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick dans l'affaire LeBlanc v. LeBlanc et de réitérer son plaidoyer en faveur du principe que le mariage est une association d'égal à égal qui donne droit à chaque conjoint, advenant la dissolution du mariage, à une part égale de l'actif matrimonial.

L'affaire LeBlanc a soulevé la question de savoir si la Loi sur les biens matrimoniaux devrait être modifiée pour prévoir une exception à la règle générale d'une répartition égale des biens matrimoniaux, dans le cas d'une contribution inégale aux responsabilités conjugales du soin des enfants, de la gestion domestique et de l'apport financier.

Le Conseil consultatif est d'avis qu'une modification de cette nature serait contraire à l'esprit et à l'intention de la Loi. Une telle modification irait à l'encontre du but que se proposait la nouvelle législation sur les biens matrimoniaux.

La réforme de la législation sur les biens matrimoniaux à été opérée pour répondre à des pressions sociales voulant que soit reconnue la valeur de la contribution indirecte d'un conjoint pour faciliter l'acquisition de biens par l'autre conjoint. La légitimation de la contribution indirecte s'est concrétisée dans un droit au partage des biens acquis.

Le principe de l'égalité du droit des conjoints correspond aux attentes des personnes à qui la loi était destinée à faire du bien. Il s'est agi d'une réforme opportune qui a répondu et répond encore aux besoins actuels des gens mariés, tout en conservant le caractère prévisible des décisions en matière de droits de propriété.

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées

En 1986-87, le Conseil a rencontré le directeur exécutif du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées, Randy Dickinson.

Les femmes handicapées s'intéressent aux mêmes questions que la population féminine en général mais elles doivent en plus faire face à des difficultés spécifiques inhérentes à leur handicap.

Questions féminines - Ministère de l'Enseignement supérieur et Formation

Le Conseil a rencontré Madeleine Trenouth, conseillère spéciale - questions féminines du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation. Madeleine Trenouth a donné un compte-rendu du travail effectué dans ses efforts d'améliorer la formation des femmes dans les institutions d'enseignement au N.-B.

Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance

Le Conseil consultatif a rencontré des représentant-e-s de la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance, y compris le président, Dr Everett Chalmers.

Le Conseil a présenté au Dr Chalmers le *Répertoire des programmes de lutte contre l'abus de l'alcool ou des drogues offerts dans la province.*

Les femmes autochtones

Le Conseil consultatif a organisé une réunion d'une journée avec environ 25 femmes autochtones le 18 juin 1986. Le Conseil était représenté par la présidente Myrna Richards, la vice-présidente Nancy Juneau, Viola Van Dijk, Janette Blue et Shirley Bohan.

Les femmes autochtones, comme les autres femmes du Nouveau-Brunswick, se préoccupent de questions telles l'emploi, la violence faite aux femmes, la garde de jour et le pouvoir politique. Mais en raison des conflits de compétence et des revendications foncières non-réglées, leur situation est plus complexe. On peut ajouter à cela leurs préoccupations vis-à-vis le manque de logements adéquats particulièrement en ce qui a trait aux femmes cheffes de familles mono-parentales. Les participantes on fait remarquer que le problème du logement, comme le manque d'emploi, ont parfois l'effet d'aggraver le problème de la voilence familiale.

Réunion avec des groupes ruraux

Des représentantes de groupes de femmes rurales ont rencontré le Conseil en décembre 1986. En raison du mauvais temps, certaines représentantes n'ont pu assister à cette rencontre.

Le Conseil a reçu des présentations de Roberta Steeves de l'Institut féminin du N.-B., de Lucie LeBouthillier du Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État, et de Joanne Cowan-McGuigan, conseillère des groupes spéciaux de la Commission de l'alcoolisme et de la pharmaco-dépendance.

Mad. Steeves a décrit le rôle et les préoccupations actuelles des Instituts féminins, notamment l'insuffisance des services dans les communautés rurales. Elle a mentionné certains services qui sont beaucoup moins accessibles aux femmes rurales qu'aux femmes urbaines et a suggéré qu'une étude soit faite sur les soins reliés à l'accouchement et sur les effets de l'incapacité de conduire une automobile d'un certain nombre de femmes rurales.

Lucie LeBouthillier a décrit le Programme de promotion de la femme, programme qui accorde des subventions aux groupes de femmes à but non-lucratif dont l'objectif est l'avancement de la femme. Ce programme se compose de six types de subventions, notamment la dépendance économique des femmes, la violence faite aux femmes, l'éducation, la santé, les droits de la personne et la culture.

Joanne Cowan-McGuigan a parlé des problèmes qu'elle rencontré en tant que conseillère des groupes spéciaux, ces groupes étant les autochtones, les personnes âgées, les personnes handicapées et les femmes. Elle a mentionné plusieurs préoccupations, entre autres, l'abus de drogues, les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, la stigmatisation des femmes alcooliques et leur refus d'accepter une traitement jusqu'à ce qu'elles aient perdu leur emploi et le support de leurs familles ainsi que le manque d'information sur l'alcoolisme chez les femmes.

LES QUESTIONS & RECOMMANDATIONS

1. Garde de Jour

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick a rencontré le Comité du cabinet sur la politique et les programmes sociaux le jeudi 18 septembre afin de discuter de la situation des centres de garde de jour dans la province et de présenter ses recommandations sur la politique en matière de garde de jour.

Le Conseil a fait valoir l'importance d'un financement adéquat pour les centres de garde de jour.

Le Conseil consultatif traite de la question des services de développement de la petite enfance depuis sa première réunion en 1978. La garde du jour a évolué de façon positive depuis cette date. Des normes et règlements pour les centres de développement de la petite enfance ont été développés, et depuis deux ans, le nombre de centres de garde de jour est passé de 64 à 84.

RECOMMANDATIONS

Les politiques des gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick doivent reconnaitre:

1. que les douze premières années de la vie d'un enfant sont cruciales à son développement et à sa réussite dans la vie;
2. que chaque enfant a des besoins uniques, besoins qui découlent de la personnalité et des aptitudes individuelles de l'enfant, des besoins de sa famille et de sa communauté;
3. que les conditions sociales et économiques ont créé des unités familiales différentes ayant des besoins différents;
4. que les services de développement de la petite enfance visent le plein développement de tous les aspects de l'enfance (intellectuel, physique, social, émotionnel et moral) et comprennent des activités et des programmes qui font valoir l'éducation par le jeu;
5. que le soin et le développement de l'enfant sont des éléments inséparables des services de développement de la petite enfance;
6. que la participation des parents est essentielle aux services de développement de la petite enfance;
7. que l'intégration dans la communauté des enfants ayant des besoins spéciaux est bénéfique - la socialisation avec leurs pairs.

Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick:

1. crée une division des services de développement de la petite enfance en reconnaissance de l'importance du développement des premières années, aussi bien pour l'enfant qu'en vue de l'avenir de la société. Cette division devra voir à ce que les services de développement de la petite enfance assurent le plein développement de tous les aspects de l'enfant. La division pourrait avoir un bureau provincial chargé d'élaborer et d'établir les programmes et un personnel au niveau régional pour mettre en oeuvre les programmes et coordonner les services.

Que la division (proposée) des services de développement de la petite enfance:

a) assure des services de développement de la petite enfance

qui soient flexibles, variés, accessibles et financièrement abordables, (une flexibilité dans la durée des programmes, une variété dans le parrainage, les emplacements, etc.);

b) assure la coordination des divers services de développement de la petite enfance entre eux et des groupes de dépistage/réhabilitation ainsi que des agences de ressources communautaires;

c) assure que les services de développement de la petite enfance, avec le concours des autres services pertinents, voient à ce que les problèmes soient dépistés, diagnostiqués et traités à un jeune âge (les autres services peuvent comprendre les agences de santé publique et de santé mentale, les services du ministère des Services sociaux);

d) assure l'intégration des enfants ayant des besoins spéciaux aux services de développement de la petite enfance dans les cas où ces services peuvent répondre aux besoins spéciaux de ces enfants et de leurs familles;

e) encourage la participation des parents dans le développement de la petite enfance;

f) voit à ce que des programmes pour les parents soient disponibles (c'est-à-dire, des cours de parents efficaces et des programmes de soutien pour apprendre à répondre aux besoins des enfants ayant des besoins spéciaux);

g) établisse des niveaux élevés de compétence pour le personnel de développement de la petite enfance, exigeant une formation en éducation préscolaire;

h) encourage le recyclage du personnel actuel de développement de la petite enfance en offrant des occasions favorables de poursuivre des études en éducation préscolaire;

i) prenne des mesures pour encourager les services de développement de la petite enfance déjà existants à se conformer aux normes d'autorisation (des subventions, etc.);

j) accorde un per diem aux services existants de développement de la petite enfance qui, ajouté à une contribution raisonnable des parents, permettrait à ces services de s'acquitter de leurs obligations financières;

k) exige que les programmes de pleines journées et les programmes de demi-journées se conforment également aux normes provinciales.

En avril 1986, le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick a présenté un mémoire intitulé "Services de développement de la petite enfance - les besoins" au Comité spécial de la Chambre des communes sur la garde des enfants.

Ce mémoire traite des besoins des enfants et des parents d'aujourd'hui et contient une analyse des facteurs économiques.

RECOMMANDATIONS

Que le gouvernement fédéral:

a) élargisse les critères de financement de la garde de jour du Régime d'assistance publique du Canada afin de mieux répondre aux besoins variés des enfants, des parents et des communautés des années 80. En modifiant ainsi les critères des programmes à frais partagés, on pourrait mettre sur pied un réseau national de services de développement de la petite enfance qui soient abordables pour tous les parents.
b) modifie la Loi de l'impôt sur le revenu pour y inclure des crédits d'impôt à l'intention des centres et des institutions qui offrent des programmes autorisés de développement de la petite enfance. Ceci comprendrait la garde de jour en milieu de travail, la garderie familiale et autres. Sur cette question, nous sommes d'accord avec les opinions du Groupe d'étude Cooke.
c) modifie la Loi de l'impôt sur le revenu pour permettre aux parents de déduire de leur impôt le coût total de la garde de jour jusqu'à un maximum de 3,500$.

2. Besoins des femmes handicapées

Le Conseil a recommandé au ministère de la Santé et des Services communautaires que des subventions soient accordées aux maisons de transition et aux refuges de la province afin de leur permettre d'aménager leurs intallations pour y recevoir les femmes et les enfants handicapés.

3. Les domestiques

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme a discuté des domestiques dans un mémoire intitulé *L'inclusion des domestiques dans la Loi sur les normes d'emploi.* Présentement, les domestiques sont exclues de cette loi et ne bénéficient donc pas de la même protection que les autres salarié-e-s de la province. Pour cette raison, il arrive qu'elles soient rémunérées en-deçà du salaire minimum ou renvoyées sans préavis, qu'elles doivent travailler sans repos ni congé, qu'elles soient congédiées si elles sont enceintes, qu'elles n'aient pas droit à un congé de maternité ni à des congés annuels et qu'elles ne soient pas payées pour les jours fériés. Si elles sont des travailleuses résidantes, il se peut qu'elles doivent payer des frais de gîte et couvert démesurés. Il est possible qu'elles ne puissent cotiser à l'assurance-chômage ni contribuer au Régime de pensions du Canada si leur employeur n'offre qu'un emploi occasionnel ou temporaire.

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick déplore cette situation et croit que ces travailleuses devraient bénéficier d'une certaine protection de base en vertu de la loi. La protection des domestiques n'est rien de nouveau. Elle existe déjà sous un forme ou une autre en Ontario, au Manitoba, au Québec et à Terre-Neuve.

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick adhère au principe selon lequel toute personne qui travaille régulièrement pendant un certain nombre d'heures par semaine, pour le compte d'un ou plusieurs employeurs, devrait être protégée par certaines

normes d'emploi et être assujettie à certaines obligations relatives à l'emploi.

RECOMMANDATIONS

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick recommande:

1. que la Loi sur les normes d'emploi soit étendue aux domestiques qui travaillent pour un ménage pendant 24 heures ou plus par semaine;
2. qu'on définisse les domestiques comme toute personne qui, moyennant rémunération, assure des services d'entretien ou s'occupe d'un enfant ou encore d'une personne malade ou handicapée, étant jugée compétente pour effectuer ce travail en raison d'une formation reconnue ou d'une expérience équivalente;
3. que les domestiques qui bénéficient d'une protection en vertu de la Loi sur les normes d'emploi aient droit à toutes les protections de base en vertu de la Loi de même qu'à une protection pour ce qui est des tarifs et des retenues maximums pour le gîte et le couvert.

4. Normes d'emploi 1986

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme a préparé une réponse au Document de consultation sur les normes d'emploi du ministère du Travail.

RECOMMANDATIONS

Le Conseil consultatif recommande que les modifications suivantes soient apportées à la Loi sur les normes d'emploi:

1. que l'ensemble des employé-e-s de maison travaillant 24 heures ou plus par semaine bénéficient de tous les avantages monétaires et non monétaires découlant de la Loi.

En outre, il faut établir un plafond aux déductions faites pour hébergement et repas.

2. que les salarié-e-s à temps partiel reçoivent une rémunération égale à celle des employé-e-s à plein temps selon un calcul proportionnel.

De plus, les régimes de pension, les congés de maladie et d'ancienneté devraient être disponibles sur base proportionnelle, tandis que la protection du salaire, les cours d'apprentissage, l'assurance-vie, l'assurance-accident et le congé parental devraient être accordés sur la même base qu'aux employé-e-s à plein temps.

3. que le congé parental soit accessible aux parents naturels comme aux parents adoptifs en vertu de la Loi.

Aucune perte d'ancienneté ou d'avantage ne devrait être encourue à cause du congé parental.

4. Les dispositions relatives aux congés de maladie devraient être inscrites dans la Loi et chaque travailleuse et travailleur qui peut fournir une attestation médicale acceptable de maladie devrait y avoir droit.
5. Les crédits d'ancienneté devraient s'accumuler durant les congés autorisés, qu'il s'agisse d'un congé payé ou non payé.
6. La Loi devrait protéger les employé-e-s contre toute mesure de

représailles à la suite d'une plainte de harcèlement sexuel.

7. La parité salariale devrait être garantie par la Loi et s'appliquer à la fois aux employé-e-s des secteurs public et privé.
8. Il faudrait donner force de loi à des programmes d'action positive.

5. Violence domestique

Aux cours de la dernière année, le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick a continué de porter à l'attention du gouvernement et du public le problème de la violence domestique. Les membres du Conseil ont participé à des ateliers régionaux et provinciaux et ont fait un certain nombre de présentations publiques sur cette question.

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme a recommandé que le réseau des maisons de transition et des centres d'accueil soit étendue et que les services de counselling et d'éducation soient augmentés. Le Conseil a vivement préconisé l'acceptation de ces recommandations lors de sa rencontre avec le Premier ministre en décembre 1986.

Le Conseil continue d'être en liaison avec les maisons de transition, continue de renvoyer les victimes aux maisons et de distribuer la brochure *"Battue"*.

6. Suppléments nutritionnels aux enfants d'âge scolaire

Les membres du Conseil consultatif sur la condition de la femme, ayant consulté un certain nombre de groupes communautaires, ont discuté du besoin du suppléments nutritionnels pour les enfants d'âge scolaire. Le Conseil se préoccupe du fait que bon nombre d'enfants dans les écoles publiques souffrent de mauvaise nutrition.

La recommandation suivante a été faite au gouvernement provincial.

RECOMMANDATION

Le Conseil consultatif appuie la mise en vigueur d'un programme de suppléments nutritionnels pour les enfants des écoles publiques dans toute la province.

7. Recherche sur les femmes vivant en milieu rural

Le Conseil a fait une étude de la situation des femmes vivant en milieu rural. Cette étude porte sur les services de quatre domaines majeurs qui sont d'une importance particulière aux femmes, c'est-à-dire les services de la santé de la reproduction, les services aux victimes d'agression sexuelle, les services aux femmes battues et les services aux femmes alcooliques ou toxicomanes. Selon l'étude, il y a lieu d'améliorer les services dans ces quatre grands secteurs. La recherche démontre que la prestation des services de la santé de la reproduction est fragmentée, qu'il est interdit de pratiquer le métier de sage-femme et que les services spécialisés de la santé de la reproduction ne sont offerts que dans les régions urbaines. Seule la ville de Fredericton jouit de services spécialisés pour les victimes d'agression sexuelle. L'étude fait aussi état de l'insuffisance des services aux victimes de violence domestique ainsi que des services de traitement, de réhabilitation et de soins prolongés aux femmes alcooliques ou toxicomanes. En se basant sur ces conclusions, le Conseil a fait les recommandations suivantes au gouvernement.

RECOMMANDATIONS

Services de la santé de la reproduction

Au cours des prochains trois ans, que le ministère de la Santé et des Services communautaires:

— détermine si les cliniques d'orthogénie remplissent leur mandat, surtout dans les régions rurales;
— continue de supporter et de promouvoir les programmes sur le terrain offerts par les cliniques d'orthogénie;

Que le ministère de la Santé et des Services communautaires:

— incite les comités d'avortement thérapeutique inactifs des hôpitaux de Bathurst et de Campbellton à devenir actifs;
— encourage l'établissement d'un comité d'avortement thérapeutique à l'Hôpital régional d'Edmundston.

Que le ministère de la Santé et des Services communautaires examine la possibilité d'autoriser les sage-femmes ayant reçu une formation à pratiquer leur métier dans la province.

Services aux victimes d'agression sexuelle

Que le ministère de la Santé et des Services communautaires

— considère les services de support spécialisés aux victimes d'agression sexuelle comme étant des services essentiels;
— étudie la possibilité d'offrir les services suivants;
  a) des centres d'agression sexuelle autonomes, ayant des intervenantes sur le terrain, dans les six grandes villes
  b) des services spécialisés intégrés dans les centres de services existants commes les hôpitaux, les services de police, les cliniques d'hygiène mentale et les services communautaires
  c) l'établissement d'un réseau de centres pour les femmes violentées, ayant des travailleuses sur le terrain, dans les grands centres; ces centres pourraient offrir des programmes de traitement à long terme et à court terme, un refuge aux femmes et à leurs enfants, un service de renvoi aux agences ou services communautaires, un service de transport et d'accompagnement des victimes à l'hôpital ou au service de police.
— assure le financement nécessaire à l'établissement et au fonctionnement du service sur une base permanente (le service étant celui choisi parmi les options ci-haut mentionnées);
— encourage les hôpitaux à suivre une procédure uniforme dans le traitement des victimes d'aggression sexuelle, y compris l'utilisation de trousses d'agression sexuelle servant à recueillir des éléments de preuve;
— développe du matériel relatif à la procédure proposée pour le traitement des victimes d'agression sexuelle et que ce matériel soit mis à la disposition
— des médecins
— des agents de police
— des travailleurs sociaux
— du personnel des services de counselling familial;
— assure que les services de support spécialisés aux victimes d'aggression

sexuelle soient offerts aux victimes des régions rurales dans les deux langues officielles.

Services aux victimes de violence domestique

Que le ministère de la Santé et des Services communautaires:

— prenne la responsabilité d'étendre le réseau des maisons de transition/centres d'accueil afin que toutes les régions de la province soient desservies de façon adéquate (recommandation faite en 1985);
— développe une politique reconnaissant la responsabilité gouvernementale du financement des maisons de transition/centres d'accueil (subvention de fonctionnement et d'encouragement pour de nouveaux centres) (recommandation faite en 1985);
— développe un réseau de logements de deuxième étape pour répondre à la demande;
— assume les coûts du transport des victimes de violence familiale qui cherchent refuge;
— établisse ou qu'il finance l'établissement d'une ligne téléphonique d'urgence et d'information (sans frais d'appel pour le demandeur) à l'échelle de la province pour les victimes et les agresseurs, et qu'il fasse la promotion de ce service (recommandation faite en 1983-84);
— développe des programmes d'affirmation de soi et de développement d'estime de soi à l'intention des femmes battues là où le service n'existe pas;
— développe des programmes de counselling pour les agresseurs là où le service n'existe pas.

Services aux femmes alcooliques et pharmacodépendantes

Que la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance:

— assure la réalisation de messages télévisés que seraient présentés pendant une période d'un an à trois an, expliquant les faits concernant les femmes alcooliques et qui indiqueraient aux femmes où trouver de l'aide;
— développe des dépliants sur l'alcoolisme chez les femmes à l'intention des écoles;
— organise un plus grand nombre de présentations publiques sur l'alcoolisme chez les femmes et sur les services offerts aux femmes alcooliques, dans les écoles et pour les groupes communautaires, tels les groupes masculins et féminins qui offrent des services auxiliaires ainsi que les groupes religieux;
— développe un programme d'éducation publique sur l'alcoolisme chez les femmes pour l'usage de ses conseillers travaillant dans les petites villes et les régions rurales;
— que la Commission assure un support financier au centre de rétablissement de Saint John;
— que la Commission de l'alcoolisme et de la phamacodépendance se charge de l'établissement d'un centre de rétablissement dans le nord de la province.

LES PROJETS SPÉCIAUX

Répertoire des programmes de lutte contre l'abus de l'alcool ou des drogues

Le Conseil consultatif a publié un répertoire des programmes de lutte contre l'abus de l'alcool ou des drogues offerts dans la province. Disponible au bureau du CCCF, ce répertoire comprend des renseignements de base sur l'étendue du problème au N.-B.

Une partie du répertoire fait état de la situation des femmes alcooliques ou toxicomanes et leur réticence à se prévaloir des programmes offerts.

Le Conseil prévoit utiliser ce document pour l'aider dans ses recherches futures et dans l'élaboration de recommandations concernant les services aux femmes alcooliques ou toxicomanes.

Ressources féminines du N.-B.

Depuis 1982, le Conseil consultatif sur la condition de la femme maintient une liste de femmes du N.-B., qui pourraient être nommées à des commissions et comités ou pouvant servir comme personne-ressources. Cette liste compte maintenant plus de 400 noms. Toute femme intéressée est invitée à soumettre son curriculum vitae ou de proposer d'autres femmes. C'est le gouvernement et les groupes de femmes qui font le plus souvent usage de Ressources féminines.

Liste de groupes

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme du N.-B. a entrepris une mise à jour exhaustive de sa liste de groupes de femmes du Nouveau-Brunswick. Il nous fera plaisir d'ajouter le nom et l'adresse de votre groupe à cette liste. Pour en faire partie, vous n'avez qu'à signaler le 1-800-332-3087 ou le 853-1088.

Sondage auprès des femmes du Nouveau-Brunswick

En 1986-87, le Conseil consultatif a commandé un sondage d'opinions et d'attitudes des femmes du N.-B. Unique en son genre, ce sondage est une compilation des opinions des femmes du N.-B. sur toute une gamme de questions et de préoccupations. Huit cents femmes ont répondu à un questionnaire portant sur des sujets tels la santé, l'emploi, la garde de jour, la formation professionnelle, la politique et la participation aux activités de la communauté.

Ce sondage constitue un recueil précieux et opportun d'information sur l'expérience vécue des femmes du N.-B. Les résultats du sondage et l'analyse qui suivra serviront de fondement aux projets de recherche du Conseil et faciliteront l'éboration de recommandations.

Nous, les soussignées

Nous, les soussignées est le premier livre d'histoire qui traite de façon détaillée de la lutte des femmes du Nouveau-Brunswick pour leurs droits légaux et politiques. Étant le fruit de 18 mois de recherche et de rédaction, ce livre est un récit historique intéressant. Le Conseil est heureux de l'enthousiasme avec lequel les femmes de la province ont reçu cette publication.

Le livre a fait l'objet de plusieurs lancements au cours de l'année et le Conseil continue d'en faire la promotion. On peut s'en procurer une copie au bureau du CCCF, dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

LES PUBLICATIONS

"Nouvelles du Conseil"
Le Conseil a publié deux numéros de son bulletin de nouvelles en 1986-87. Ce bulletin est offert gratuitement à tout individu ou tout organisme intéressé.

"Célébrer notre passé"
Ce dépliant, publié à la fin de l'année 1986, sert d'affiche et d'outil de promotion du livre du Conseil *Nous, les soussignés.* Il décrit les gains légaux et politiques des femmes du N.-B. au cours du dernier siècle en plus de faire le point sur la situation et les changements préconisés. Le dépliant contient un petit test de connaissances sur l'histoire des femmes.

"L'écart salarial entre les femmes et les hommes"
Également publié à la fin de l'année 1986, ce dépliant fait l'analyse des inégalités salariales entre le revenu moyen des femmes et celui des hommes et tient compte des facteurs pertinents, comme par exemple la scolarité, l'expérience de travail et la ségrégation professionnelle.

"Répertoire des programmes de lutte contre l'abus de l'alcool ou des drogues"
Ce document est un répertoire complet des programmes de lutte contre l'abus de l'alcool ou des drogues offerts dans la province du Nouveau-Brunswick. Il a été publié par le Conseil consultatif sur la condition de la femme en 1987.

Autres publications disponibles au bureau du CCCF:

Mémoires:
Notre liste de publications contient plus de 20 documents de recherche préparés par le Conseil consultatif sur la condition de la femme depuis 1980.

"Battue/Battered"
Cette brochure traite de la violence domestique et des ressources disponibles aux femmes battues au Nouveau-Brunswick. Une mise à jour du contenu de cette brochure est en cours.

"Prendre sa place: un guide d'action politique pour les femmes"
Cette brochure traite de l'action politique et les femmes, y compris le vote, le lobbisme et la participation des femmes dans les partis politiques.

"Pornographie: pourquoi tant se tracasser?"
Ce dépliant traite des nouvelles formes de pornographie, du contrôle de la pornographie, de la liberté d'expression et des moyens de lutter contre la pornographie.

"CCCF"
Ce dépliant décrit le CCCF, son mandat et ses activités.

"La Loi sur les biens matrimoniaux"
Ce dépliant traite des droits des conjoint-e-s dans le partage des biens matrimoniaux suite à une séparation, un divorce ou un décès.

"Nous les soussignées: un aperçu historique du statut politique et légal des femmes du Nouveau-Brunswick 1784-1984"
Ce livre d'histoire est le seul livre qui raconte l'histoire mouvementée des femmes du N.-B.

Toutes les publications du CCCF sont disponibles dans les deux langues officielles.

CONSEIL CONSULTATIF
SUR LA CONDITION DE LA FEMME
ETATS FINANCIERS
31 MARS 1987

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

A la présidente et aux membres du
Conseil consultatif sur la condition de la femme

J'ai vérifié le bilan du Conseil consultatif sur la condition de la femme au 31 mars 1987, ainsi que l'état des revenus et des dépenses et l'état du surplus pour l'année terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Conseil au 31 mars 1987 ainsi que les résultats de son fonctionnement pour l'année terminée à cette date selon les pratiques comptables indiquées dans la Note 1 aux états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Le vérificateur général

J. S. Astle, f.c.a.

Fredericton, (N.-B.)
le 15 mai 1987

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
BILAN
31 MARS 1987

	1987	1986
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	18 351 $	24 707 $
Comptes à recevoir	503	8 978
Frais payés d'avance	3 557	2 002
Inventaire de livres (Note 1 (c))	15,806	21,122
	38,217 $	56,809 $
PASSIF ET SURPLUS		
Passif à court terme		
Comptes à payer	30 620 $	26 754 $
Salaires courus	1 480	614
	32 100	27 368
Prêt à payer - Province du Nouveau-Brunswick (Note 1(c))	25 000	25 000
Surplus (déficit)	(18 883)	4 441
	38,217 $	56,809 $

Approuvé par le conseil

Présidente

Membre

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
ETAT DES REVENUS ET DES DEPENSES
POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1987

	1987	1986
Revenus		
Subventions		
Province du Nouveau-Brunswick	341 000 $	316 780 $
Emploi et Immigration Canada		
Programme d'emplois	2 033	3 687
Projet Bicentenaire	-	3 500
Vente de livres	7 785	2 820
Divers	2 150	2 126
	352,968	**328,913**
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux	209 927	225 441
Ameublement, matériel et fournitures de bureau	16 334	14 467
Frais de déplacement - général	25 013	14 216
Frais de déplacement - réunions	11 548	10 088
Autres frais - réunions	1 967	1 630
Indemnités journalières-membres du Conseil	12 965	8 350
Téléphone	19 161	11 901
Electricité	-	961
Loyer (Note 2)	-	9 000
Location de matériel de bureau	7 731	5 025
Entretien	2 426	5 012
Relations publiques	546	202
Services professionnels	36 881	776
Indemnité de voiture - présidente	-	618
Traduction	6 535	2 196
Assurances	215	222
Divers	2 949	1 981
Dépense de livres	6 273	5 569
Livres complémentaires	179	1 037
Publications	15 642	7 124
	376,292	**325,816**
Excédent (déficience) des revenus sur les dépenses	**(23,324)$**	**3,097$**

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
ETAT DU SURPLUS
POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1987

	1987	1986
Surplus, début de l'année	4 441 $	1 344 $
Excédent (déficience) des revenus sur les dépenses pour l'année	(23 324)	3 097
Surplus (déficit), fin de l'année	**(18 883)$**	**4 441 $**

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS
LE 31 MARS 1987

1. Sommaire des pratiques comptables importantes

(a) Comptabilité d'exercice

Les états financiers sont présentés selon le système de comptabilité d'exercice. Donc, les recettes et dépenses sont affectées à l'année où elles ont été gagnées, quelle que soit la date du transfert des fonds relatifs à ces opérations..

(b) Immobilisations

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'immobilisations au compte des dépenses dans l'année où la dépense a lieu.

(c) Inventaire de livres

Pendant l'année financière 1986, le conseil a publié et mis en vente un livre relatant l'histoire des femmes au Nouveau-Brunswick. Le solde d'inventaire au 31 mars 1986 et au 31 mars 1987 représente tous les coûts engagés pendant l'année financière 1986 dans la production des livres qui n'étaient pas vendus à la fin des années respectives.

Pour aider au financement du livre, la province du Nouveau-Brunswick a accordé au conseil un prêt de 25 000 $.

2. Loyer

En février 1986, le conseil a déménagé à un nouvel endroit. Tous les frais de location liés aux nouveaux locaux du conseil seront payés par la province du Nouveau-Brunswick, et aucun montant n'a été inscrit aux dépenses du conseil à titre de charges locatives pour la location des locaux en question.